



ÉTAT DES LIEUX DES INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL

Réunion du Comité de pilotage du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement

Les 3 et 4 septembre 2015, à Mexico, au Mexique

Ce document présente une vue d'ensemble concise des activités des Initiatives du Partenariat mondial (IPM). Il s'appuie sur la Note de synthèse sur les Building Blocks et les Initiatives volontaires qui a été présentée lors de la 7^e réunion du Comité de pilotage (les 19 et 20 janvier 2015, à La Haye, aux Pays-Bas) et sur les derniers rapports d'activités des IPM.

Ce document est communiqué aux membres du Comité de pilotage pour information et discussion.

Personnes à contacter :

M^{me} Talita Yamashiro Fordelone, Tél : + 33 1 45 24 95 94, courriel : talita.yamashirofordelone@oecd.org

M^{me} Lauren Smith, Tél : +1 212 906 3640, courriel : lauren.smith@undp.org

OBJET ET QUESTIONS DIRECTRICES

1. Les Initiatives du Partenariat mondial (IPM) sont des initiatives volontaires constituées de « coalitions de volontaires », en vue de concrétiser des engagements spécifiques de Busan, ainsi que de faire progresser les travaux du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) dans de nouveaux domaines. Les IPM représentent des véhicules de mise en œuvre volontaires, conduites par des membres du PMCED, et qui permettent d'obtenir des résultats aux niveaux national et régional.
2. Le PMCED vise à soutenir ces efforts en servant de pôle et de plateforme de connaissances pouvant contribuer à l'identification d'opportunités de partage des résultats des IPM, tout en offrant un espace pour l'apprentissage mutuel, une coopération accrue et l'intensification efficace des travaux des IPM.
3. L'objectif de ce document est d'offrir une vue d'ensemble concise des activités des IPM, en s'appuyant sur la [Note de synthèse sur les Building Blocks et les Initiatives volontaires](#) présentée lors de la 7^e réunion du Comité de pilotage (les 19 et 20 janvier 2015, à la Haye, aux Pays-Bas). Il décrit dans un premier temps la nouvelle procédure de rapport d'activités lancée en juin 2015, puis propose des critères et une procédure de candidature pour devenir une IPM. Enfin, il offre une vue d'ensemble des activités des IPM.

Questions directrices

- Le Comité de pilotage est-il d'accord avec les critères et la procédure de candidature auxquels les initiatives devront se conformer si elles souhaitent devenir une IPM ?
- Comment le PMCED peut-il appuyer les IPM afin d'assurer la mise en œuvre des principes et des engagements de Busan au niveau des pays ? Comment les activités des IPM peuvent-elles mieux soutenir la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015 et les Objectifs de développement durable (ODD) ?
- Comment le PMCED peut-il répondre à la demande des IPM visant à obtenir une plus grande visibilité, un partage accru des connaissances, un soutien renforcé et des liens supplémentaires avec d'autres processus et forums du PMCED (en particulier avec les préparatifs de la deuxième Réunion de Haut Niveau du PMCED) ? Comment le PMCED peut-il aider à promouvoir les synergies et à intensifier les activités des IPM réussies ?
- Quel est le juste équilibre d'engagement avec les IPM, compte tenu de leur statut volontaire, de la diversité de leur nature, composition, orientation et niveau de livrables ?

UNE NOUVELLE PROCÉDURE DE RAPPORT D'ACTIVITES AFIN DE MIEUX TENIR COMPTE DES ACTIVITÉS DES INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL

4. La [Note de synthèse sur les Building Blocks et les Initiatives volontaires](#) présentée lors de la 7^e réunion du Comité de Pilotage du PMCED et les discussions qui y ont eu lieu (les 19 et 20 janvier 2015, à la Haye, aux Pays-Bas), se sont traduites par l'élaboration de plusieurs recommandations concernant les rapports d'activités des building blocks et des initiatives volontaires (convenues à l'occasion de la première réunion de haut niveau du PMCED, à savoir RHN1 – voir l'annexe 1 du [Communiqué de la Réunion de](#)

Haut Niveau de Mexico). Ces recommandations incluait :

- De regrouper les Building Blocks et les Initiatives volontaires sous le nom d'« Initiatives du Partenariat mondial » tout en notant que les Building Blocks et les Initiatives volontaires restent inchangés (l'Annexe I présente une liste des IPM).
 - D'inviter les responsables des IPM à rendre compte semestriellement des progrès de leur IPM respective.
 - D'offrir une meilleure visibilité aux IPM ayant rendu compte de leurs activités et de redoubler d'efforts pour travailler par leur intermédiaire.
5. L'atelier de planification du PMCED portant sur le renforcement de la coopération en vue d'obtenir des résultats (Bruxelles, les 21 et 22 janvier 2015), conjointement organisé par la Commission européenne, la Plateforme africaine pour l'efficacité du développement de l'Agence du NEPAD et le Mécanisme régional pour l'efficacité du développement de l'Asie-Pacifique, a également souligné l'importance du partage des connaissances entre les IPM. Cet atelier a rassemblé plus de 150 participants de la communauté du PMCED – y compris des représentants des IPM, et a permis de renforcer la communication et les liens entre les différentes IPM et l'ensemble des circonscriptions du PMCED, notamment grâce à un projet de cadre des activités. Il a également donné lieu à l'élaboration de recommandations relatives à l'engagement des IPM et à la prise en considération des expériences des IPM dans la mise en œuvre opérationnelle future du Programme de développement pour l'après-2015.
6. En réponse à ces recommandations, le PMCED a lancé une **procédure de rapport d'activités semestriel** à l'intention des IPM. En juin 2015, les IPM ont été invitées à répondre à un formulaire de **rapport d'activités** en ligne (Annexe II), visant à : i) faciliter le **rapport d'état** des progrès réalisés par les IPM ; ii) permettre la consolidation des résultats des efforts déployés sur le terrain pour mettre en œuvre les principes de Busan ; et, iii) évaluer les résultats des IPM par rapport aux Objectifs de développement durable (ODD) et au Programme de développement pour l'après-2015. Une vue d'ensemble concise des réponses obtenues est présentée dans ce document et sera discutée lors de la 8^e réunion du Comité de pilotage à Mexico (les 3 et 4 septembre 2015). Tous les six mois, une demande de **rapport d'activités** analogue sera communiquée à tous les responsables des IPM.
7. La procédure de **rapport d'activités** semestriel permettra au PMCED de **donner une visibilité accrue** aux IPM et constituera un instrument de soutien au partage des connaissances et aux synergies entre elles. Les résultats des IPM seront présentés sur le site Web du PMCED ; informeront les différents processus du PMCED, tels que les réunions du Comité de pilotage et la deuxième Réunion de Haut Niveau (RHN2) (qui devrait avoir lieu fin 2016 à Nairobi, au Kenya) ; et, seront considérés pour être présentés lors d'événements parallèles de haut niveau et sur le blog du PMCED. Ils contribueront également à la consolidation des résultats des efforts déployés sur le terrain pour mettre en œuvre les principes de Busan et seront pris en considération pour être présentés à l'occasion de la RHN2 et d'autres événements du PMCED.
8. Le processus de **rapport d'activités** s'adapte à la nature variée des IPM dans leur composition ainsi que dans leur orientation, et ne vise pas à porter un jugement de valeur sur la qualité, l'identité ni la capacité institutionnelle des IPM pour des activités allant au-delà des résultats indiqués. Le PMCED reconnaît en effet leur caractère indépendant, ainsi que leur forte capacité d'entreprendre et de participer à d'autres activités (suivant leur propre mandat institutionnel et leur évolution) que celles associées au cadre du PMCED.

PROPOSITION DES CRITÈRES ET DE LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE POUR DEVENIR UNE INITIATIVE DU PARTENARIAT MONDIAL

9. Depuis la RHN1, trois initiatives qui souhaitent obtenir le statut d'IPM ont fait des démarches auprès de l'Équipe d'appui conjointe du PMCED (EAC) à ce sujet. Elles comprennent l'« Initiative de l'engagement des acteurs parlementaire en faveur d'une coopération efficace pour le développement » [dirigée par l'Association des parlementaires européens partenaires de l'Afrique (AWEPA) et l'Union interparlementaire (UIP)], le programme « Paysans contre la pauvreté » (géré par AgriCord, une coalition d'organisations non gouvernementales) et l'organisation de jeunes basée au Pérou « *Somos el Presente* ».
10. Étant donné cet intérêt, il est important de clarifier les critères et la procédure pour devenir une IPM. Les **critères** proposés pour les initiatives souhaitant obtenir le statut d'IPM sont les suivants :
- Adhérer aux quatre principes de Busan.
 - Proposer des activités visant à améliorer la coopération pour le développement sur le terrain.
 - Être multi-acteurs.
 - Lister au moins un résultat attendu, lié à l'efficacité du développement.
 - Indiquer comment les activités contribuent à la mise en œuvre d'au moins un des ODD.
 - Accepter que les résultats obtenus puissent être présentés sous l'égide du PMCED.
 - Rendre compte semestriellement au PMCED selon les critères énoncés dans le modèle de **rapport d'activités**.
11. En ce qui concerne la procédure de demande, il est proposé que les partenaires qui cherchent à obtenir le statut IPM soumettent leur demande par courriel (info@effectivecooperation.org), à l'EAC qui l'examinera en fonction des critères de demande. La demande soumise pourrait requérir les informations suivantes (qui s'appuient sur les lignes directrices contenues à la page 6 de la [Note de synthèse sur les Building Blocks et les Initiatives volontaires](#)):

1. Veuillez fournir une brève description de l'initiative, en énonçant des livrables concrets en vue de l'amélioration de la qualité de la coopération pour le développement sur le terrain (au-delà des réunions), les résultats attendus (le résultat implique des acteurs multiples), la pertinence par rapport au Programme du PMCED et la réalisation des ODD. Veuillez-vous assurer que votre texte soit bref (500 mots au maximum) et qu'il mette l'accent sur les actions et les résultats.

2. Veuillez indiquer les partenaires qui souhaitent y participer et préciser les idées/moyens qui permettront aux partenaires intéressés de prendre part à votre initiative. En outre, veuillez nous faire savoir si le PMCED peut vous aider à prendre contact avec des partenaires spécifiques.

3. Veuillez fournir un calendrier indiquant les livrables de votre initiative jusqu'à la deuxième Réunion de Haut Niveau du Partenariat mondial (fin 2016 à Nairobi, au Kenya).

4. **Le cas échéant, veuillez fournir un site Web et des liens en ligne pertinents pour en savoir plus sur votre initiative.**

5. **Veuillez fournir le nom d'une personne à contacter ou d'un point focal pour votre Initiative. Ce nom sera ajouté à la base de données des « responsables » des IPM de l'Équipe d'appui conjointe et sera rendu public afin que tout le monde puisse obtenir des informations se rapportant à l'initiative.**

12. Les candidatures acceptées seront ajoutées à la liste des IPM qui pourront être présentées sur la [plateforme en ligne dédiée aux IPM](#).

13. Comme indiqué dans la [Note de synthèse sur les Building Blocks et les Initiatives volontaires](#), les Initiatives qui souhaitent être retirées de la liste des IPM (Annexe I) peuvent en faire la demande auprès de l'EAC par courriel à info@effectivecooperation.org

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DES INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL

Les IPM font progresser la mise en œuvre de nombreux engagements de Busan

14. Les IPM réalisent des progrès importants dans l'avancement de la mise en œuvre des principes fondamentaux de Busan relatifs à l'efficacité du développement ainsi que d'autres engagements ancrés dans L'[Accord de Partenariat de Busan](#). Un résumé des rapports d'activités des IPM est indiqué ci-dessous, et une liste complète des IPM et de leur statut de **rapport d'activités** est présentée à l'Annexe I. Une liste des réponses de toutes les IPM à la demande de **rapport d'activités** faite en juin 2015 sera fournie dans un document de séance séparé au cours de la 8^e réunion du Comité de pilotage à Mexico.

15. La plupart des IPM soutiennent l'**appropriation des priorités de développement par les pays en développement**. Plusieurs d'entre elles contribuent au renforcement des systèmes nationaux, en particulier les IPM hébergées par la Plateforme pour des institutions efficaces (« Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux » – IPM 10 – et « Lancement de l'Initiative des alliances d'apprentissage sur la réforme du secteur public » – IPM 27)¹ ainsi que les IPM sur l'égalité hommes-femmes et le Plan d'Action de Busan pour la statistique. Toutes les IPM produisant des rapports d'activités présentent un élément de mise en œuvre-pays, par exemple par le biais de projets pilotes de mise en œuvre dans des pays, d'un soutien technique et financier apporté à la mise en œuvre dans des pays et du soutien aux dialogues organisés dans les pays.

16. La participation à des **partenariats pour le développement ouverts à tous** est un autre principe fortement soutenu et mis en œuvre par les IPM. Beaucoup d'entre elles sont des partenariats multipartites auxquels participent des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, d'organisations de la société civile, des universitaires et le secteur privé. Parmi les IPM produisant un compte-rendu d'activité, quatre d'entre elles mettent en œuvre des actions visant à promouvoir une participation effective et la contribution de la société civile à la coopération pour le développement («

¹ Le numéro associé à chaque IPM indique le numéro qui lui a été attribué dans la liste présentée en Annexe 1 du [Communiqué de la Réunion de Haut Niveau de Mexico](#).

Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement efficace » – IPM 6 ; « Cadre et directives de l'environnement propice aux OSC » – IPM 12 ; « le Grand virage des données en matière de développement » – IPM 33 ; « la Grande idée : redevabilité et gouvernance déterminées par les données et dirigées par la jeunesse » – IPM 34). Les initiatives « Partenariat pour la prospérité » (l'ancien Building Block sur le secteur privé), « Centre d'affaires » (IPM 4) et « Feuille de route destinée aux entreprises » (IPM 5) encouragent la promotion de la coopération entre le secteur public et le secteur privé et, plus largement, contribue au renforcement de l'engagement du secteur privé dans le développement.

17. Plusieurs IPM favorisent aussi **l'orientation vers les résultats**. L'IPM « Résultats et redevabilité mutuelle » (un ancien Building Block) dirige ce programme en s'attachant à la promotion de programmes pilotes sur le renforcement de l'utilisation des cadres de résultats nationaux. Le « Plan d'action de Busan pour la statistique » (un ancien Building Block) progresse également bien, en aidant les pays à renforcer leurs capacités statistiques et à recueillir de meilleures données – et de bonnes données s'avèrent essentielles pour mesurer et s'orienter vers les résultats.
18. Enfin, quatre IPM encouragent explicitement la promotion des principes de **transparence** et de **redevabilité**. Tout d'abord, le « Plan d'action de Busan pour la statistique » renforce et améliore les capacités statistiques nationales et régionales par le biais de nombreuses activités telles que le soutien technique et financier aux initiatives menées par les pays, les dialogues internationaux et à l'intérieur des pays et le soutien au suivi du renforcement des capacités statistiques. Deuxièmement, « Le Grand virage des données en matière de développement » (IPM 33) a lancé une mise en œuvre pilote de deux ans en décembre 2014 avec pour objectif de créer et d'utiliser des données produites par les citoyens pour effectuer le suivi des progrès accomplis en matière de développement et pour demander des comptes. Troisièmement, « la Grande idée : redevabilité et gouvernance déterminées par les données et dirigées par la jeunesse » (IPM 34) met l'accent sur l'intégration des jeunes en tant qu'acteurs actifs du développement. Leurs activités les plus récentes ont mis l'accent sur le plaidoyer, l'influence sur les processus internationaux et la mise en œuvre au niveau des pays. Enfin, dans le cadre des « Efforts supplémentaires concernant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide » (IPM 3), une méthodologie a été mise au point pour mesurer la qualité des données publiées à l'IITA à travers les trois dimensions clés de *données ponctuelles*, *données prévisionnelles* et *données exhaustives*, afin d'aider les membres à respecter leur engagement de Busan d'ici la fin de cette année. Ce travail a constitué la base de la contribution de l'IITA à la révision de l'indicateur sur la transparence.
19. De nombreuses IPM ont aussi fait progresser la mise en œuvre de plusieurs engagements de [L'Accord de Partenariat de Busan](#), au-delà des principes fondamentaux d'efficacité du développement de Busan. Par exemple :
 - Quatre IPM rendant compte de leurs activités contribuent à **faciliter, démultiplier et renforcer l'impact des diverses sources de financement en faveur [du] développement** (paragraphe 10). Cette catégorie comprend les IPM axées sur la mobilisation des ressources intérieures, telles que le « Soutien actif aux Inspecteurs des impôts sans frontières » (IPM 1) et le « Lancement de la Coalition du financement durable de la prestation des services publics » (IPM 26). La première a fonctionné en tant qu'initiative pilote jusqu'à la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, quand il a été décidé d'étendre l'initiative à un projet d'envergure mondiale mené par l'OCDE et le PNUD. Les activités de la deuxième initiative attendaient que des décisions soient prises lors de cette même

conférence. L'initiative « Obligations à impact sur le développement » (IPM 13) a mené une étude de délimitation de la propagation de la maladie du sommeil rhodésienne en Ouganda, et explore actuellement l'intérêt de potentiels donateurs et investisseurs partageant les mêmes valeurs pour ce mécanisme de financement novateur. En ce qui concerne la philanthropie, l'IPM « Directives pour l'engagement philanthropique efficace » (IPM 21) travaille actuellement sur des pays-pilotes et sur une méthodologie visant à renforcer la collaboration entre les gouvernements et la communauté philanthropique pour promouvoir de meilleurs résultats en matière de développement.

- Deux IPM accélèrent les efforts fournis en vue de **parvenir à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes** (paragraphe 20). Les IPM connexes, à savoir l'« Initiative homme-femme (un ancien Building Block) et « Tenir les engagements de Busan quant à l'égalité hommes-femmes » (IPM 20), contribuent au renforcement des systèmes nationaux afin de permettre le suivi des affectations de ressources destinées à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes. Ces IPM soutiennent et proposent également des apports au processus de suivi du PMCED et mobilisent l'engagement financier et politique à l'égard de l'égalité hommes-femmes.
- Plusieurs IPM contribuent à **la gestion de la diversité et à la réduction de la fragmentation de la coopération pour le développement** (paragraphe 25). Trois IPM produisent et diffusent des données probantes, et encouragent le dialogue et le partage des connaissances entre les différentes parties prenantes dans ce domaine, à savoir (« Gestion de la diversité et réduction de la fragmentation » – un ancien Building Block ; « Poursuite des travaux sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation » – IPM 18 ; « Souligner le problème des pays recevant potentiellement une aide insuffisante » – IPM 22). Une IPM dirigée par des institutions arabes œuvre également à la coordination avec d'autres circonscriptions, notamment avec le Comité d'aide au développement (CAD) (« Déclaration de résolutions faite par les institutions nationales et régionales arabes de financement du développement, la Banque islamique de développement et le Fonds de l'OPEP pour le développement international - IPM 32). L'initiative « Programmation conjointe de l'UE : l'aide à la gestion de la diversité » (IPM 17) a approuvé des documents de programmes conjoints dans 14 pays et certains pays membres ont déjà commencé à mettre en œuvre des schémas de travaux conjoints. Cette IPM a également publié un guide d'orientation sur la programmation conjointe.
- Le « Partenariat pour le financement de la lutte contre le changement climatique et le développement » (IPM 31) contribue à **promouvoir la cohérence de l'ensemble de la finance climatique et de la coopération au développement** (paragraphe 34). Cette IPM fonctionne par le biais de plateformes régionales en Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes et a organisé, en 2015, une série de réunions pour promouvoir le partage des enseignements et des connaissances sur le financement de la lutte contre le changement climatique en faveur du développement. Ces dialogues sont particulièrement importants pour guider les discussions internationales liées à l'accès, à la gestion et à l'utilisation du financement de la lutte contre le changement climatique dans le cadre de la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, le Sommet de l'ONU pour l'Adoption du Programme de développement pour l'après 2015 (septembre 2015) et la 21^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) (en décembre 2015).

- L'IPM « New Deal pour l'Engagement dans les États fragiles » (un ancien Building Block) prend plusieurs mesures en vue de tenir l'engagement de promotion du **développement durable** dans les situations de conflit et de fragilité ([Accord de Partenariat de Busan](#), paragraphe 26). En 2015, cette IPM a organisé et participé à plusieurs événements internationaux pour débattre de : i) la mise en œuvre du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles ; ii) le financement du développement dans les pays fragiles et touchés par un conflit ; iii) le rétablissement efficace des pays touchés par la crise du virus Ebola ; et, iv) l'engagement avec le secteur privé. Cette IPM a également favorisé la mise en œuvre du New Deal en Afghanistan, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et en Guinée-Bissau.
20. Enfin, les initiatives « Charte de l'APD du Japon » (IPM 24) et « Le Partenariat au Mozambique – un Programme d'action » (IPM 35) donnent des exemples sur la manière dont certains pays alignent leurs politiques et leurs pratiques avec les principes et les engagements pris à Busan. Le Japon a adopté une nouvelle charte de coopération au développement qui élargit le champ d'action de sa coopération, souligne la nécessité de collaborer avec les différents acteurs du développement et met l'accent sur la collaboration avec les pays en développement pour assurer la paix et la prospérité. Au cours des derniers mois, « Le Partenariat au Mozambique – un Programme d'action » (IPM 35) a fait des progrès dans la définition des modalités de partenariat et dans l'établissement d'une vaste plateforme de dialogue faisant intervenir différents acteurs tels que la société civile, le secteur privé, les fournisseurs de coopération au développement et le gouvernement du Mozambique.

Plusieurs IPM collaborent déjà entre elles et des synergies supplémentaires pourraient être encouragées

21. Plusieurs IPM rendant compte de leurs activités collaborent déjà entre elles et tirent parti de l'ensemble des résultats obtenus, ou soutiennent les progrès accomplis dans des domaines allant au-delà de leurs thèmes prioritaires. Les IPM liées à un ancien Building Block ou qui en découlent, tels que les IPM sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation (les IPM 18 et 22), l'IPM sur l'égalité hommes-femmes (IPM 20) et les IPM sur les systèmes nationaux accueillies par la Plateforme pour des institutions efficaces (les IPM 10 et 27), en sont un bon exemple. En outre, il existe aussi des synergies entre des IPM travaillant sur différents thèmes. Par exemple, les IPM se concentrant sur l'égalité hommes-femmes et le Plan d'Action de Busan pour la statistique travaillent ensemble sur le développement et l'amélioration des indicateurs statistiques d'égalité des sexes dans plusieurs domaines. Un autre exemple est l'IPM « Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement efficace » (IPM 6), qui a recueilli des informations sur les pratiques de coopération Sud-Sud. Enfin, l'IPM 32 conduite par des institutions arabes collabore avec le CAD et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) pour faire état d'une norme commune statistique, qui contribuera à l'avancement des engagements en matière de transparence.

Plusieurs IPM qui n'ont pas fait de rapport d'activités restent cependant très actives

22. Parmi les IPM qui n'ont pas rendu compte de leurs activités au PMCED, certaines ont été achevées et ne prévoient pas de mener de nouvelles activités ; d'autres ne sont plus actives et l'une d'entre elles a momentanément suspendu ses activités. Le différent statut de ces IPM est indiqué à l'Annexe I.
23. De nombreuses IPM, n'ayant pas répondu à la demande de rapport d'activités de juin 2015, progressent toutefois dans leurs domaines d'activités respectifs. Par exemple, de

nombreuses IPM travaillant sur la mobilisation des ressources intérieures ont été très actives à l'occasion de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (qui s'est tenue à Addis-Abeba, du 13 au 16 juillet 2015) et au cours des négociations qui ont eu lieu en amont de cette conférence. Le lancement de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba, qui a permis aux pays participants de s'engager à doubler leur appui au renforcement des capacités sur la fiscalité et à la mobilisation des recettes intérieures d'ici à 2020, illustre un progrès important accompli dans ce domaine. Le « Réseau des groupes de réflexion du Sud » (IPM 29), qui a organisé plusieurs réunions depuis la RHN1 est un autre exemple. En outre, plusieurs représentants d'IPM ont participé à l'atelier de Bruxelles (les 21 et 22 janvier 2015). À l'avenir, il est prévu que la nouvelle procédure de compte-rendu semestriel facilite la prise en compte des activités et des résultats des IPM. Des efforts supplémentaires pourraient également être consacrés à prendre contact avec l'ensemble des IPM et à assurer de meilleurs liens avec les autres activités du PMCED. Plusieurs idées en ce sens sont présentées dans la partie suivante.

Le PMCED pourrait apporter un soutien plus conséquent aux IPM en vue de mettre en œuvre les engagements de Busan

24. Les IPM ayant rendu compte de leurs activités ont fait plusieurs suggestions quant à la façon dont le PMCED pourrait soutenir leurs activités. Le Comité de pilotage est invité à indiquer des moyens pour mettre en œuvre ces suggestions :

- Plusieurs IPM ont suggéré que le PMCED pourrait offrir une plus grande visibilité aux IPM, diffuser leurs résultats, les aider à obtenir des fonds et soutenir leurs activités. Certaines d'entre elles ont adressé des demandes concrètes au PMCED pour faciliter leur participation aux processus internationaux, notamment en présentant les résultats des IPM au cours de la RHN2 et en appuyant leur accès et participation aux processus des Nations unies.
- Certaines ont également préconisé de resserrer les liens entre les IPM et les autres processus et forums du PMCED. Les IPM ont suggéré de créer des liens plus étroits et de promouvoir des échanges réguliers avec les Coprésidents et le Comité de pilotage du PMCED. Certaines souhaiteraient être davantage impliquées dans le processus de suivi du PMCED (par exemple au travers d'une concertation plus étroite) et ont proposé que le prochain rapport de suivi reflète également les engagements de Busan qui vont au-delà des indicateurs de suivi. Il a également été proposé de consulter et d'impliquer les IPM dans les préparatifs de la RHN2. .
- Certaines IPM sont déjà actives, en contribuant et en influençant le Programme de développement pour l'après-2015 (« le Plan d'action de Busan pour la statistique » et « Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement efficace»), mais il a été suggéré que le PMCED ait des discussions supplémentaires sur la façon de promouvoir les liens entre les IPM et le Programme de développement pour l'après-2015.
- Enfin, les IPM souhaitent que le PMCED facilite entre elles, la multiplication des contacts, un plus grand partage des connaissances et davantage de synergies.

ANNEXE I : INITIATIVES DU PARTENARIAT MONDIAL (IPM)

(Le numéro associé à chaque IPM indique le numéro qui lui a été attribué dans la liste présentée en Annexe 1 du [Communiqué de la Réunion de haut niveau de Mexico](#))

CATÉGORIE	INITIATIVE DU PARTENARIAT MONDIAL	CONTACT	REMARQUES	RÉSULTATS PRÉSENTÉS EN JUIN 2015
SOCIÉTÉ CIVILE	6. Campagne permanente de la société civile en faveur d'un programme de développement efficace	Le POED avec le soutien du Canada, de l'Irlande et de la Suède : www.csopartnership.org Personne à contacter : Roberto Pinauin rpinauin@iboninternational.org	Un programme de trois ans « Campagne permanente de la société civile en faveur d'un développement efficace »	✓
	7. Collaboration pour renforcer la coopération Sud-Sud portée par la société civile grâce au partage de données probantes et d'expériences	Articulação SUL, la Société pour la recherche participative en Asie (PRIA), et l'Institut d'études de développement (liens vers les initiatives de coopération Sud-Sud) http://cso-ssc.org ; http://cso-ssc.org/forum/#/20140415/mexico-focus-session-debate-2-3852100/ Contacter : info@cso-ssc.org	Engagement à poursuivre la collaboration entre le milieu universitaire et la société civile sur la coopération Sud-Sud dirigée par les OSC ; réunions ; débat	
	12. Cadre et directives de l'environnement propice aux OSC	L'Équipe de travail multi-parties prenantes sur l'efficacité du développement de la société civile et l'environnement propice taskteamcso.com . Personnes à contacter : Jacqueline Wood, Secrétaire de l'Équipe de travail, woodjacqueline@hotmail.com ; David Wubs-Mrocewicz, Responsable, Secrétaire de l'Équipe de travail, wubs@iss.nl Brian Tomlinson, Co-président de l'Équipe de travail, brian.t.tomlinson@gmail.com	Un cadre et un ensemble de directives sur l'environnement favorable (EE) aux OSC	✓
	33. Le « Grand virage des données en matière de développement » (voir aussi l'ancien Building Block du Plan d'action de Busan pour la statistique)	CIVICUS www.thedatashift.org Personne à contacter : Jason Maglaughlin, jason.maglaughlin@civicus.org	Une initiative visant à renforcer les capacités de la société civile à rassembler et à utiliser les données produites par les citoyens ; à promouvoir la comparabilité des données	✓
	34. La « Grande idée : redevabilité et gouvernance déterminées par les données et dirigées par la jeunesse » (voir aussi l'ancien Building	Restless Development http://restlessdevelopment.org/big-idea Personne à contacter : markn@restlessdevelopment.org	Un partenariat visant à procurer aux jeunes des connaissances et des compétences pour leur permettre d'utiliser les données afin de mobiliser les citoyens pour qu'ils agissent ; le projet	✓

	Block sur les résultats et la redevabilité)		sera mis en œuvre au Népal, en Tanzanie et au Ghana	
FINANCEMENT (DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT) CLIMANTIQUE	Financement de la lutte contre le changement climatique (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Tom Beloe, PNUD, tom.beloe@undp.org Jan Corfee-Morlot, OCDE, jan.corfee-morlot@oecd.org Alexis Robert, OCDE, Alexis.Robert@oecd.org Gisela CAMPILLO, OCDE, Gisela.CAMPILLO@oecd.org		Résultats présentés sous l'IPM 31
	31. Partenariat pour le financement de la lutte contre le changement climatique et le développement (voir aussi l'ancien Building Block sur le Financement de la lutte contre le changement climatique)	Personnes à contacter ou liens à consulter : Tom Beloe, PNUD, tom.beloe@undp.org Jan Corfee-Morlot, OCDE, jan.corfee-morlot@oecd.org Alexis Robert, OCDE, Alexis.Robert@oecd.org Gisela CAMPILLO, OCDE, Gisela.CAMPILLO@oecd.org http://climatefinance-developmenteffectiveness.org/busan-partnership-for-action.html ; http://www.oecd.org/development/environment-development/climate-partnership	Un partenariat visant à soutenir la prise en compte des acquis et le dialogue sur la gestion du financement de la lutte contre le changement climatique en faveur du développement, en renforçant les plateformes de dialogue en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine/Caraïbes	✓
EFFICACITÉ ET QUALITÉ DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT	3. Efforts supplémentaires concernant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (voir aussi l'ancien Building Block sur la Transparence)	Les membres de l'IITA Liens à consulter ou personnes à contacter : http://www.aidtransparency.net/info@iatistandard.org Annelise.Parr@undp.org Carolyn.Culey@devinit.org	Une légère évaluation des progrès accomplis par l'IITA au début de l'année 2015 ; d'autres mesures requises pour respecter les engagements avant l'échéance de décembre 2015	✓
	39. Initiative concertée d'évaluation partenaire-donneur (ajoutée le 8 juillet 2014)	Des organisations publiques de 18 pays partenaires ; 15 institutions donatrices se sont engagées à apporter un soutien financier et/ou technique : http://www.oecd.org/dac/evaluation/collaborativepartnerdonorevaluation.htm Personne à contacter : Jean-Philippe Nadal, France, Jean-Philippe.Nadal@adef.finances.gouv.fr	L'initiative se concentre sur les activités d'évaluation concertée qui sont destinées à renforcer les systèmes nationaux d'évaluation ; une série d'études de pays partenaires	
	10. Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux (voir aussi l'ancien Building Block sur la Plateforme pour des institutions efficaces)	Plateforme pour des institutions efficaces (PIE) http://www.effectiveinstitutions.org/ Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire (CABRI) : http://www.cabri-sbo.org/en/about-us Personnes à contacter : Steve Pierce, USAID, spierce@usaid.gov Neil Cole, CABRI, neil.cole@cabri-sbo.org Jennifer Moreau, OCDE, Jennifer.moreau@oecd.org	Mise en œuvre des « Dialogues nationaux pour l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux (ou nationaux) »	✓
	Plateforme pour des	www.effectiveinstitutions.org		Résultats

institutions efficaces (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Steve Pierce, USAID, spierce@usaid.gov Neil Cole, CABRI, neil.cole@cabri-sbo.org Jennifer Moreau, OCDE, Jennifer.moreau@oecd.org		présentés sous les IPM 10, 22 et 28
17. Programmation conjointe de l'UE : l'aide à la gestion de la diversité (voir également l'ancien Building Block sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation)	Union européenne : http://ec.europa.eu/europeaid/how/ensure-aid-effectiveness/index_en.htm Personnes à contacter : Lino Molteni, Jost Kadel; Katarina Tafvelin (katarina.tafvelin@ec.europa.eu) – Commission européenne : EUROPEAID-A2@ec.europa.eu ; EuropeAid-JOINT-PROGRAMMING-SUPPORT@ec.europa.eu Saffia Diop (Saffia.DIOP@eeas.europa.eu); Service européen pour l'action extérieure : VI-B2@eeas.europa.eu ; JOINT-PROGRAMMING-SUPPORT@eeas.europa.eu	Disposer de processus de programmation conjointe, fonctionnant dans 40 pays partenaires ou plus, d'ici 2017 ; des directives de l'UE publiées d'ici à la fin de l'année 2014 et des séminaires régionaux portant sur la programmation conjointe, tenus dans cinq régions d'ici à la mi-2015	
18. Poursuite des travaux sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation (voir aussi l'ancien Building Block sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation)	Le Building Block « Gestion de la diversité et réduction de la fragmentation (Allemagne) www.fragmentation-diversity.org Personnes à contacter : Dr. Claudia Hiepe, BMZ, info@fragmentation-diversity.org Hubert Muekusch, Allemagne, Hubert.Muekusch@BMZ.Bund.de Sabine Rothkegel-Pail, Allemagne, Sabine.Rothkegel@BMZ.Bund.de	Mesures supplémentaires d'ici à la fin de l'année 2015 ; soutenir les ateliers régionaux pour l'apprentissage collégial; rassembler et communiquer les données probantes	✓
22. Souligner le problème des pays recevant potentiellement une aide insuffisante (voir également l'ancien Building Block sur la gestion de la diversité et la réduction de la fragmentation)	Le Building Block « Gestion de la diversité et réduction de la fragmentation (Allemagne), CAD www.fragmentation-diversity.org , www.oecd.org/dac/aid-architecture/fragmentation-orphans.htm Personnes à contacter : Dr. Claudia Hiepe, Allemagne, info@fragmentation-diversity.org Hubert Muekusch, Allemagne, Hubert.Muekusch@BMZ.Bund.de Sabine Rothkegel-Pail, Allemagne, Sabine.Rothkegel@BMZ.Bund.de	Des efforts individuels et conjoints pour améliorer la prévisibilité et la transparence du processus d'attribution de l'aide ; approfondir les connaissances sur le sous-ensemble des États fragiles qui semble ne pas recevoir une aide suffisante	✓
27. Lancement de l'Initiative des alliances d'apprentissage sur la réforme du secteur public (voir aussi l'ancien Building Block sur des institutions et des politiques)	La Plateforme pour des institutions efficaces (PIE), www.effectiveinstitutions.org Personnes à contacter : Steve Pierce, USAID, spierce@usaid.gov Neil Cole, CABRI, neil.cole@cabri-sbo.org	Une initiative visant à indiquer/cartographier les approches d'apprentissage collégial en matière de réformes du secteur public ; à élaborer une boîte à outils de méthodologie ; et, à organiser un atelier à l'automne 2014	✓

	efficaces)	Jennifer Moreau, OCDE, Jennifer.MOREAU@oecd.org		
	28. Lancement de «l'ichallenge» (voir aussi l'ancien Building Block sur des institutions et des politiques efficaces)	Le Comité de pilotage des indicateurs de qualité des systèmes de gestion des affaires publiques (ISPMS) et la PIE www.worldbank.org/ichallenge Personnes à contacter : Jordan Holt, Banque mondiale : jholt@worldbank.org Vivek Srivatava, Banque mondiale : vsrivastava@worldbank.org	Une initiative visant à l'externalisation ouverte d'idées du public pour de meilleurs indicateurs permettant de mesurer la qualité des systèmes nationaux	Achevée
	Gestion de la diversité et réduction de la fragmentation (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Fled Twesiime, Ouganda, fred.twesiime@finance.go.ug Claudia Hiepe, Allemagne, Claudia.hiepe@bmz.bund.de Hubert Muekusch, Allemagne, Hubert.Muekusch@BMZ.Bund.de Sabine Rothkegel-Pail, Allemagne, Sabine.Rothkegel@BMZ.Bund.de		✓
	New Deal pour l'engagement dans les États fragiles (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Peter van Sluijs, Peter.van.Sluijs@cordaid.nl Miriam Moeller, Miriam.moeller@pbsbdialogue.org		✓
	30. Annonce d'un gouvernement ouvert (voir aussi l'ancien Building Block sur les résultats et la redevabilité)	Partenariat pour un gouvernement ouvert www.opengovpartnership.org Personne à contacter : joe.powell@opengovpartnership.org	Les membres du PMCED qui font partie du PGO doivent veiller à ce que leur prochain Plan d'action national contienne un engagement ambitieux de la participation des citoyens	
	Résultats et redevabilité (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Monowar Ahmed, Bangladesh, ahmedmonowar@hotmail.com Suzanne Mueller, Suisse, Suzanne.mueller@eda.admin.ch		✓
	Le Plan d'action de Busan pour la Statistique (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Johannes Jutting, OCDE, Johannes.Jutting@oecd.org Leslie Rae, OCDE, Leslie.rae@oecd.org		✓
	Transparence (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Alma Kanani, Banque mondiale, akanani@worldbank.org Per-Ola Mattsson, Suède, per-ola.mattsson@foreign.ministry.se		
ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES	20. Tenir les engagements de Busan quant à l'égalité hommes-femmes (voir aussi l'ancien Building Block sur	ONU Femmes, OCDE, POED (Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement) Personnes à contacter : Samina Anwar, ONU Femmes, samina.anwar@unwomen.org	Engagement à redoubler d'efforts pour aider les pays à renforcer leurs systèmes pour effectuer le suivi et rendre publiques les affectations destinées à l'égalité	✓

	l'Initiative homme-femme)	Zohra Khan, ONU Femmes, zohra.khan@unwomen.org Emily Esplen, OCDE, Emily.esplen@oecd.org	hommes-femmes	
	Initiative homme-femme (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Samina Anwar, ONU Femmes, samina.anwar@unwomen.org Zohra Khan, ONU Femmes, zohra.khan@unwomen.org Emily Esplen, OCDE, Emily.esplen@oecd.org		✓
GOUVERNEMENT LOCAL	14. Élaboration de feuilles de route nationales pour les gouvernements locaux et régionaux	Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et l'Organisation des régions unies (ORU-FOGAR) Personnes à contacter : Edgardo Bilsky, CGLU, e.bilsky@uclg.org Carles Llorens, ORU-FOGAR carlesllorensvila@gmail.com	Un ensemble de feuilles de route nationales pour un premier projet pilote concernant 10 pays d'ici 2016	Activités momentanément arrêtées
PHILANTHROPIE	21. Directives pour l'engagement philanthropique efficace	Le réseau mondial des fondations travaillant pour le développement (netFWD) de l'OCDE, le Centre européen des fondations (CEF), la Fondation Stars, le PNUD, l'Initiative WINGS (Worldwide initiative for Grantmakers Support), et l'appui de la Fondation Rockefeller Personnes à contacter : Bathylle Missika, OCDE, bathylle.missika@oecd.org Emilie Romon, Coordinatrice de netFWD, Emilie.Romon@oecd.org http://www.starsfoundation.org.uk/resources/guidelines-effective-philanthropic-engagement	Un ensemble de directives volontaires et non contraignantes pour l'Engagement philanthropique efficace ; une série de pays-pilotes qui débutera fin 2014/début 2015	✓
SECTEUR PRIVÉ	Secteur privé (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Albena Melin, IFC amelin@IFC.org Florian Moelders, IFC, fmolders@ifc.org Steve Pierce, USAID, spierce@usaid.gov		✓
	4. Centre d'affaires (voir aussi l'ancien Building Block sur le Secteur privé)	Le Royaume-Uni, la Suède et les Pays-Bas Personnes à contacter : Darian Stibbe, darian.stibbe@partnerinit.org Jennifer Smith, Jennifer-Smith@dfid.gov.uk	Des centres d'affaires sont déjà mis en place en Zambie, au Mozambique, et en Colombie ; et, étude de délimitation de la portée de nouveaux centres au Nigéria et au Kenya	✓
	5. Feuille de route destinée aux entreprises (voir aussi l'ancien Building Block sur le Secteur privé)	L'Initiative des partenariats avec le soutien du Royaume-Uni Personnes à contacter : Darian Stibbe, darian.stibbe@partnerinit.org Jennifer Smith, Jennifer-Smith@dfid.gov.uk	Une feuille de route pour faire participer les entreprises en tant que partenaires principales du développement	✓
	23. Réseau d'action d'entreprise inclusive (voir aussi l'ancien Building Block)	Allemagne : https://www.giz.de/Wirtschaft/de/html/1745.html Personne à contacter : Arne Theissen, Réseau d'action d'entreprise inclusive,	Un réseau visant à libérer le potentiel du secteur privé pour un impact plus conséquent sur le développement	

	sur le Secteur privé)	ib-action-network@giz.de		
	37. Groupe de travail sur les principes de bonnes pratiques pour le développement de chaînes de valeurs dans les EFC (voir aussi l'ancien Building Block sur le Secteur privé)	La SFI, l'Institut Clingendael, Spark, Shell Personnes à Contacter : Magdi M. Amin, IFC, Mamin2@ifc.org ; Yannick du Pont, y.du.pont@spark-online.org valuechainFCS@ifc.org	Un ensemble d'outils permettant d'identifier les risques, les lacunes et les contraintes dans l'environnement propice ; une méthodologie ; et un mécanisme de dialogue	
EFFORTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DIRIGÉS AU NIVEAU NATIONAL ET AU NIVEAU RÉGIONAL	2. Plan d'action africain pour l'efficacité du développement	La Plateforme de la CUA/NEPAD pour l'efficacité du développement Personne à contacter : Florence Nazare, florecen@nepad.org	Le Plan d'Action africain pour l'efficacité du développement	Réponses à venir
	11. Transition vers la résilience et le développement durable, maîtrisée par les pays concernés (voir aussi le BB sur les États fragiles)	g7+ - Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site Web suivant : www.g7plus.org .	Les évaluations de la fragilité ; six pays du g7 + ont entrepris l'évaluation de la fragilité et d'autres pays membres ont l'intention de le faire	
	15. Centre de référence de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan indien (AOA-OI) pour une diplomatie au service de l'efficacité du développement régional	L'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et le Comité interrégional de coordination (CIRC) Personne à contacter : Vikramdityasing Bissoonauthsing, coordinator.ircc@gmail.com	Un forum de facilitation ; des partenariats ; des lignes directrices ; la capacité de la région ; les compétences de la diplomatie régionale	
	24. Charte de l'APD du Japon	http://www.mofa.go.jp/policy/oda/index.html Personne à contacter : Mari Miura, Japon, mari.miura@mofa.go.jp	Engagement à revoir la politique du Japon en matière d'APD, pour mieux l'aligner sur le principe d'inclusion du PMCED	Achevée
	25. Programme d'accélération et d'apprentissage relatif au PMCED de la Corée	Personnes à contacter : Hye R. Song, hrrsong01@mofa.go.kr Sorlee Lee, srlee07@mofa.go.kr Songhee SON (Ms.), KOICA, ssonee99@gmail.com	Un programme de formation dispensé par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) aux praticiens et aux fonctionnaires en milieu de carrière des pays partenaires	Achevée
	32. Déclaration de résolutions faite par les institutions nationales et régionales arabes de financement du développement, la Banque islamique de développement et le Fonds de l'OPEP pour le développement international	Les institutions nationales et régionales arabes de financement du développement, la Banque islamique de développement et le Fonds de l'OPEP pour le développement international Personnes à contacter : F.albassam@ofid.org S.Aissi@ofid.org	Engagement à approfondir les processus du PMCED et à tenir une réunion de suivi d'ici à la mi-juin 2014 à Djeddah ; et, une table ronde au début de l'année 2016, sur les façons et les moyens d'améliorer les cadres de la coopération Sud-Sud	✓

	35. Le Partenariat au Mozambique – un Programme d'action	Le Mozambique, l'Irlande, la Finlande et la Suisse, ainsi que le Groupe mozambicain sur la dette Personnes à contacter : hibrahimo@mpd.gov.mz Elaine.hollowed@dfa.ie edel.cribbin@dfa.ie Ulla.Jarvela-Seppinen@formin.fi suzanne.mueller@eda.admin.ch humbertozaqueu@gmail.com	un Programme commun d'action, pour énoncer des mesures à mettre en œuvre au cours des deux prochaines années, visant à renforcer et à adapter la coopération pour le développement du Mozambique	Bref état des lieux fourni
MOBILISATION DES RESSOURCES	1. Soutien actif aux « Inspecteurs des impôts sans frontières »	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, la Belgique, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni Contacter : OCDE, TaxandDevelopment@oecd.org ; martin.bergwerff@oecd.org	Fournir des auditeurs spécialisés en matière fiscale pour renforcer les capacités d'audit dans les pays en développement d'ici le début 2015	✓
	8. Engagement à accroître l'aide apportée aux questions fiscales, et à perfectionner les façons de mesurer l'aide consacrée au développement des régimes fiscaux	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, et l'Australie Contact: OCDE, TaxandDevelopment@oecd.org	Engagement à accroître leur aide consacrée aux questions fiscales d'ici à la prochaine Réunion de haut niveau (RHN) du PMCED	
	9. Engagement à effectuer des analyses de risque par rapport à l'exposition à des flux financiers illicites	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, la Belgique, les Pays-Bas et la Banque mondiale Contacter : OCDE, TaxandDevelopment@oecd.org Kuntay Celik, Banque mondiale, kcelik@worldbank.org Emile Willebois, Banque mondiale, evanderdoes@worldbank.org	Un outil d'évaluation appropriée des risques dans les pays en développement d'ici à la prochaine RHN du PMCED	Aucun progrès à présenter
	13. Obligations à impact sur le développement	Le Royaume-Uni (chevauche avec les initiatives du secteur privé) Personnes à contacter : Jennifer Smith, Jennifer-Smith@dfid.gov.uk Susanne Parkin, sl-parkin@dfid.gov.uk Lesley Hamill, l-hamill@dfid.gov.uk	Un instrument visant à concevoir de nouveaux investissements et à mettre en place une nouvelle « source ouverte » en ligne	✓
	16. Approbation des « Principes pour l'engagement international auprès des pays en développement dans le domaine de la mobilisation des	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, l'Australie, la Belgique, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Banque mondiale Contacter : OCDE, TaxandDevelopment@oecd.org	Des partenariats avec des pays en développement pour effectuer des autoévaluations par rapport à ces principes ; et, faire un compte-rendu à ce sujet lors de la prochaine RHN du	

	recettes »		PMCED	
	26. Lancement de la Coalition du financement durable de la prestation des services publics	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, les États-Unis et la BM Contacter : David Dod, USAID, ddod@usaid.gov OCDE, TaxandDevelopment@oecd.org Jos Verbeek, Banque mondiale, jverbeek@worldbank.org , jverbeek@worldbank.org ,	Une coalition avec les pays en développement qui souhaitent réaliser des évaluations de leurs exigences de dépenses intérieures et de leurs besoins de recettes intérieures	✓
	38. Renforcement des indicateurs statistiques fiscaux comparables (ajouté le 12 mai 2014)	Le Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement, l'ATAF Personne à contacter : Dr. Nara Monkam, Directeur : Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF), Tél : +27 12 451 8811, nmonkam@ataftax.org	Un instrument de diagnostic pour fournir un cadre permettant d'évaluer les forces et les faiblesses de l'administration fiscale d'un pays	
	36. Accueil favorable de « l'Instrument de diagnostic de l'administration fiscale » (TADAT)	Le FMI, le Comité de pilotage de TADAT et la Belgique Liens à consulter, www.tadat.org ; FMI	L'établissement de statistiques des recettes publiques permettant d'effectuer des comparaisons entre les pays en développement intéressés	
COOPÉRATION SUD-SUD	19. Réseau de la politique de coopération internationale future	Articulação SUL, le Réseau chinois de recherche sur le développement international, la Société pour la recherche participative en Asie (PRIA) et l'Institut d'études de développement : http://www.ids.ac.uk/project/future-international-cooperation-policy-network Personne à contacter : Jennifer Constantine j.constantine@ids.ac.uk	Engagement à participer à la diffusion des connaissances et de l'apprentissage mutuel fondé sur la recherche; à organiser des dialogues et à produire des études (recherche)	
	29. Réseau des groupes de réflexion du Sud	Le Réseau des groupes de réflexion du Sud (NEST) Personne à contacter : Sachin Chaturvedi, chaturvedis@hotmail.com	Un cadre conceptuel et une feuille de route pour la coopération Sud-Sud ; la mise au point d'indicateurs	
	Coopération Sud-Sud et triangulaire (un ancien Building Block)	Personnes à contacter : Juanita Olarte Suescun, Juanita.olarte@accionsocial.gov.co Ana Cristancho Rocha, ana.cristancho@cancilleria.gov.co		

ANNEXE II : FORMULAIRE EN LIGNE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS SEMESTRIEL DES IPM

- 1. VEUILLEZ DÉCRIRE LES PRINCIPAUX RÉSULTATS OU LIVRABLES OBTENUS PAR VOTRE IPM AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS (OU PLUS TÔT SI VOUS N'EN AVEZ PAS FAIT ÉTAT AUPARAVANT). POUR CHAQUE RÉSULTAT OBTENU, VEUILLEZ EXPLIQUER COMMENT CELUI-CI PERMETTRA D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRAIN, EN CE QUI CONCERNE UN OU PLUSIEURS PRINCIPES DE BUSAN ; ET QUELS SONT LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L'OBTENTION DU RÉSULTAT (VEUILLEZ NE PAS DÉPASSER 1000 MOTS PAR RÉSULTAT).**

Texte

- 2. OUTRE L'ENSEMBLE DES RÉSULTATS DÉCRITS CI-DESSUS, VEUILLEZ INDIQUER TOUT PROGRÈS SUPPLÉMENTAIRE SUR LE TRAVAIL DE VOTRE IPM QUE VOUS SOUHAITERIEZ SIGNALER PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA PAGE IPM SUR LE SITE WEB DU PMCED ET/OU LA LETTRE D'INFORMATION DU PMCED, NOTAMMENT TOUS LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS QUE VOUS AVEZ ORGANISÉS POUR PRÉSENTER LES TRAVAUX DE VOTRE IPM.**

Texte

- 3. VEUILLEZ INDIQUER LES PRINCIPALES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS PRÉVUES DE VOTRE IPM POUR LES 12 PROCHAINS MOIS, Y COMPRIS TOUT LIVRABLE PRÉVU.**

Texte

- 4. COMMENT LA COMMUNAUTÉ DU PMCED PEUT-ELLE SOUTENIR LES TRAVAUX DE VOTRE IPM ? VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE TOUTE SUGGESTION PARTICULIÈRE SE RAPPORTANT AUX COPRÉSIDENTS, AU COMITÉ DE PILOTAGE ET AUX PRODUITS DE COMMUNICATION DU PMCED, OU AUX AUTRES IPM.**

Texte

- 5. VEUILLEZ FOURNIR LES COORDONNÉES ACTUALISÉES DES POINTS FOCaux DE VOTRE INITIATIVE.**

Texte